



L'éditorial



Les Elections de mars ont permis aux Vaalmontois de s'exprimer, c'est donc une Equipe Municipale renouvelée qui va se mettre au travail dans l'intérêt de notre Village, chacun de ses membres ayant à cœur de se montrer à la hauteur de vos espérances. Comme promis « L'Echo du Longmont » resté silencieux durant de longs mois, reparaît. Son format a changé, avec des photos et une mise en page modernisée il sera plus attrayant et devrait vous séduire. Comme par le passé, vous y trouverez des nouvelles de la vie communale, des rubriques et des infos qui faciliteront la vie de chacun. Une vraie communauté se bâtit sur des rapports humains et communiquer est une nécessité ! La « Commission Communication » veillera pour que le Bulletin municipal soit le lien pour y parvenir. Ce premier numéro vous informe sur l'installation du Conseil Municipal, sur la constitution des différentes Commissions et sur les Délégations au sein des différentes Structures Locales dans lesquelles St Vaast doit être représenté. Bonne lecture !
M.F

SYNDICATS & COMMISSIONS

Lors de sa 1ère réunion du 14 mars dernier, le Conseil Municipal aussitôt installé, a procédé à différentes élections : Micheline FUSEE a été élue Maire, Martine OLIVIER 1ère Adjointe, Paul JOACHIM 2ème Adjoint. Puis ont été désignés nos Représentants dans les Syndicats et Structures Intercommunales auxquels la Commune est adhérente ainsi que les Membres des différentes Commissions Municipales. Notez leurs noms et les fonctions qu'ils ont choisies de remplir, cela pourra vous être utile pour les contacter en cas de besoin.

Micheline FUSEE (Maire) : Syndicat des Eaux (SIVOM) - C.C.B.A (Communauté de Communes de la Basse Automne) - C.N.A.S.- ADICO - CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Présidente de toutes les Commissions Municipales.

Martine OLIVIER (1ère Adjointe) : Syndicat Organisation des Secours (SIPOS).
Commissions : Finances, Animation et Vie Associative, Communication.

Paul JOACHIM (2ème Adjoint) : Syndicat Organisation des Secours (SIPOS) - Communauté Locale de l'Eau (CLEA) - CCAS.
Commissions : Finances, Scolaire, Animation et Vie Associative, Communication.

Laure BOURSIER : MJC - CCAS.
Commissions : Scolaire, Animation et Vie Associative, Communication.

Gregory CENZI : Communauté Locale de l'Eau (CLEA) - ADICO.
Commissions : Scolaire, Travaux Urbanisme Environnement, Communication.

Alain CORNIQUET : Communauté Locale de l'Eau (CLEA) - CCBA.
Commissions : Finances, Travaux Urbanisme Environnement.

Joëlle COUTAT : Syndicat Classes Environnement (SMIOCE).
Commissions : Finances, Animation et Vie Associative, Communication.

Philippe COURCELLE : CCBA.
Commissions : Finances, Travaux Urbanisme Environnement.

Guilène DERÔME : Syndicat Classes Environnement (SMIOCE) - MJC.
Commissions : Animation et Vie Associative, Communication.

Christian FETILLEUX : Syndicat Organisation des Secours (SIPOS) - CCBA.
Commissions : Travaux Urbanisme Environnement, Animation et Vie Associative, Information Sociale.

Catherine GAMBART : Syndicat Classes Environnement (SMIOCE) - CCAS.
Commissions : Scolaire, Animation et Vie Associative, Information Sociale, Communication.

Bruno INTOCI : Syndicat d'Electricité (SE60).
Commission : Travaux Urbanisme Environnement.

Jean-Marc PAVARD : Communauté Locale de l'Eau (CLEA) - Organisation des Secours (SIPOS).
Commission : Travaux Urbanisme Environnement.

Marcel PAVIOT : Syndicat Classes Environnement (SMIOCE) - SIVOM - SE60 - CCAS.
Commission : Information Sociale.

Alain SEGUIN : Syndicat des Eaux (SIVOM).
Commissions : Finances, Travaux Urbanisme Environnement.

COMPTE DE GESTION & COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Le Conseil Municipal sortant s'est réuni le 29 février 2008, avant la fin de son mandat, pour clore les comptes de sa mandature.

Il a approuvé le Compte Administratif qui présentait les mêmes chiffres que le Compte de Gestion. Tous 2 faisaient apparaître un excédent global de clôture de 99 990,63 €. Ce qui permet de constater que les finances municipales ont été gérées convenablement et que, malgré les travaux effectués, le résultat de l'exercice 2007 est positif.

BUDGET 2008

Le même Conseil lors de cette même réunion, a voté le Budget 2008 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

En Fonctionnement : 451 321,94 €
En Investissement : 385 589,06 €



4 TAXES

Le nouveau Conseil Municipal lors de sa réunion du 4 avril 2008, a voté une augmentation de 2% du taux des 4 Taxes représentant l'impôt communal.

Il est bon de rappeler que pour obtenir des subventions des différents Services de l'Etat, il est nécessaire que la Commune justifie d'un effort fiscal suffisant. En effet, les sommes attribuées émanent de l'impôt levé sur l'ensemble des Communes, il ne serait pas juste que celles qui ne font pas cet effort fiscal minimum profitent des revenus fiscaux générés par les autres contribuables.

Les nouveaux taux s'établissent donc ainsi :

Taxe d'Habitation de 13,19 % à 13,46 %
Taxe Foncière Bâtie de 17,98 % à 18,33 %
Taxe Foncière non Bâtie de 41,06 % à 41,88 %
Taxe Professionnelle de 6,09 % à 6,21 %

MF.

ESPACE DAGOBERT - PROGRAMME

Votre Maire est chargée de la Commission « Culture-Communication-Tourisme » de la CCBA.

A ce titre, et en ce qui concerne plus particulièrement la Culture, elle organise, tout au long de l'année, pour tous les publics de la Communauté, des spectacles variés dans la Salle de l'«Espace Dagobert» située à Verberie.

Pour la période mai-Juillet 2008, voici ce qui est programmé :

Dimanche 18 mai de 9 à 17 h : Badminton Béthisy St Pierre - Trophée Régional des Jeunes

Samedi 31 mai à 20h30 : Duo « Ad Amoren » - 5€

Dimanche 1er juin : Festival de «Hip-hop kids» organise par la MJC

Mardi 10 juin à 20h : AS Danse du Collège

Fin juin plusieurs spectacles seront organisés par les écoles et le RAM pour la fin de l'année scolaire.

Du jeudi 3 au Dimanche 13 juillet : Stage « Musique en Herbe » ouvert à tous les enfants de la Communauté.

Samedi 5 juillet à 20h45 : Concert Brahms.

MF.

CCBA (Communauté de Communes de la Basse Automne)



INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors de sa 1ère réunion du 31 mars 2008, le Conseil Communautaire aussitôt installé, a procédé à différentes élections : Patrick FLOURY (Maire de Verberie) a été réélu Président, Micheline FUSEE (Maire de St Vaast de Longmont), Jean-Pierre DESMOULINS (Maire de Saintines), Claude PICART (Maire de Néry), Jacques CARON (Maire de Béthisy St Martin) ont été réélus Vice Présidents ainsi que Jacques MAY (Maire de Béthisy St Pierre) nouvel élu.

Puis les Représentants dans les Structures Intercommunales auxquels la CCBA est adhérente ainsi que les Membres des différentes Commissions Communautaires ont été désignés.

Feront partie du Conseil Communautaire pour représenter St Vaast :

Délégués titulaires : Micheline FUSEE, Alain CORNIQUET

Délégués suppléants : Philippe COURCELLE, Christian FETILLEUX

Ces élus représenteront aussi notre Commune dans les différentes Commissions de l'intercommunalité

Ils seront aussi présents dans les différents Syndicats et Organismes avec lesquels la CCBA travaillera tout au long du mandat : SMBAPE (pour le SCOT), APC, MEF, Mission Locale, OCIDO, ADICO, CNAS.

COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2007 DE LA CCBA

Le Conseil Communautaire sortant s'est réuni le 20 février 2008, pour clore les comptes de sa mandature.

Concernant le Budget Principal, il a approuvé le Compte Administratif qui présentait les mêmes chiffres que le Compte de Gestion. Tous 2 faisant apparaître un excédent global de clôture de 240 394,71 €.

Pour le Budget Annexe (Zone d'Activités Economiques) il présentait un résultat déficitaire de - 1 926,15 €.

Soit un résultat total excédentaire de 238 468,56 €.

4 TAXES

Le nouveau Conseil Communautaire s'est réuni le 9 avril 2008, pour voter les taux des 4 Taxes intercommunales, il a décidé de ne pas les augmenter cette année pour compenser la Taxe sur les Ordures Ménagères qui devra être revue à la hausse compte-tenu des nouveaux coefficients :

Taxe d'Habitation :	1,42 %
Taxe Foncière (bâti) :	2,29 %
Taxe Foncière (non bâti) :	4,68 %
Taxe Professionnelle :	1,32 %
Taxe sur les Ordures ménagères de 15,97% à 16,93 %.	

BUDGET 2008 DE LA CCBA

Lors de cette même réunion, le Conseil Communautaire a voté le Budget 2008 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Fonctionnement :	Dépense :	1 779 426 €
	Recette :	2 063 526 €
Investissement :	Dépense :	4 049 540 €
	Recette :	4 049 540 €

MF

Nous déplorons la disparition de :

Mme Suzanne MORTREUIL, décédée le 14 mars 2008 dans sa 87ème année,

Mme Myriam BERGERON, décédée le 24 avril 2008 dans sa 68ème année,

Mme Francine PICHAT, décédée le 24 avril 2008 dans sa 74ème année,

Mr Roger DEVRIEZE, décédé le 5 mai 2008 dans sa 73ème année,

Toutes nos condoléances attristées aux familles et aux proches.



DECLARATION REVENUS 2007

(communiqué des Services Fiscaux de l'Oise)



DATE LIMITE DE DEPOT : 30 MAI 2008
POUR FACILITER L'IMPÔT

Le Centre des Impôts vous renseigne sans interruption à compter du 15 mai 2008 du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30. Les 28, 29 et 30 mai 2008 du 8h45 à 19h.

Tout formulaire vous sera adressé sur simple demande, plus besoin de se déplacer.

Pour toutes questions d'ordre général vous pouvez envoyer un courriel sur le site internet « www.impots.gouv.fr ». Une réponse interviendra sous 48h.

Vous pouvez aussi contacter Impôts Services au 08 20 32 42 52 (0,12 € la mn) du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

Les services fiscaux mettent à disposition des usagers sourds et malentendants un agent formé à la langue des signes. Des permanences seront assurées aux Centre des Impôts de Compiègne et Senlis.

RV à prendre par Fax : Compiègne 03 44 20 27 56 - Senlis 03 44 53 86 75.

Déclarez vos revenus sur le site internet «www.impots.gouv.fr». Vous bénéficierez :
d'une déclaration préremplie, guide et assistance en ligne...

plus de déclaration papier, pas de déplacement.

d'un délai supplémentaire pour déposer jusqu'au 11 juin 2008 minuit.

d'un certificat électronique et AR à la fin de la procédure.

d'une réduction d'impôt de 20 € pour les nouveaux télé-déclarants qui paient également par virement ou par internet.

Vous pouvez d'ores et déjà vous connecter pour vous abonner à l'ensemble des services : consultation de votre compte fiscal, mode de paiement, télé-déclaration.

Conseil pour vous abonner,

Munissez-vous des documents nécessaires :

. Déclaration de revenus 2006 reçue en février 2007, (n° télé-déclarant et n° fiscal)

. Avis d'impôt sur le revenu 2006 reçu en septembre 2007 (montant de votre revenu fiscal de référence).

Depuis la page d'accueil du site www.impot.gouv.fr accédez à la rubrique « Particuliers » et laissez-vous guider.

Utilisez une adresse électronique valide et faites-vous délivrer votre certificat sur l'ordinateur avec lequel vous aurez fait votre déclaration 2008.

Naissances



Ilan PARIS, née le 4 avril 2008

Raphaël FAURE, né le 25 janvier 2008

Nathan PAVARD, né le 11 décembre 2007

Stella INTOCI, née le 7 décembre 2007

Bienvenue à ces nouveaux petits Vaalmontois(es)
et félicitations à toute la famille.

UNE AFFAIRE DE TROTTOIRS

TROTTOIRS CLOS CHÂTELAINE

C'est une histoire à rebondissements.

Tout d'abord il a fallu plus de 10 ans pour que les trottoirs et les espaces verts du Clos Châtelaine soient intégrés dans le domaine communal. La procédure avait été entamée en 1982 !....

Ensuite, après de nombreuses années de démarches auprès du Conseil Général afin d'obtenir les aides nécessaires pour mener à bien les travaux de réfection des trottoirs, votre Maire réussissait à convaincre le Vice-Président, M. Vantomme, de nous faire attribuer la subvention indispensable et tant attendue.

Après les étapes indispensables d'annonces légales et d'appel d'offres, une Entreprise a été désignée par la Commission Municipale, aidée dans ce choix par la DDE, et les travaux ont enfin pu commencer.

Hélas, une fois de plus le sort s'acharnait sur l'aboutissement de ce projet.

Le revêtement des circulations piétonnes à savoir du « sable-ciment », un matériau en principe stable et solide proposé par la DDE et la Sté COLAS et qui correspondait aux desideratas des élus excluant l'utilisation de bitume ou d'enrobé, s'est avéré ne pas répondre aux résultats attendus.

Le Directeur de la DDE venu en personne sur le site, constatation faite, a convenu que cela n'avait pas été le bon choix de ses services. Ce ratage s'expliquait aussi par le fait que le dosage ciment-sable n'avait pas été bien respecté et que les intempéries sévissant lors de sa pose avaient perturbé la prise du produit. (il pleuvait le jour de la pose et ensuite il a gelé plusieurs jours durant, quand le dégel a eu lieu restait à constater que le résultat était loin d'être satisfaisant).

Au final, après de nombreuses discussions, la COLAS a convenu qu'il était possible de réparer l'erreur en procédant à la pose d'un nouveau revêtement qui sera appliqué en mai prochain par temps plus clément.

Nous souhaitons que ce problème qui a causé beaucoup de désagréments aux Habitants soit de cette façon définitivement réglé.

MF.





Environnement & Développement durable

Un développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, telle est la première définition du développement durable.

Dans le cadre de la semaine du développement durable qui s'est tenue partout en France début Avril, plusieurs associations locales et nationales ont participé activement à la préservation de notre environnement et à l'élaboration de nouveau mode de consommation.

Nous avons la chance d'habiter dans une région où la nature est omniprésente et il est de notre responsabilité de la préserver.

Des gestes simples permettent d'agir au quotidien :

Ne pas jeter de papiers sur la voie publique. Respecter les zones de préservation de la faune et la flore (forêt, cours d'eau).

Prendre une douche plutôt qu'un bain, éteindre le robinet lorsque l'on se brosse les dents.

Préférer le vélo ou la marche plutôt que la voiture pour les courts trajets

Utiliser des ampoules à basse consommation. Choisir des énergies renouvelables pour votre chauffage (panneaux solaires, géothermie)

Agir au quotidien pour transmettre notre capital environnement à nos enfants.



La Fête des Voisins

En quelques mots

- ✓ **Un principe** : Inciter les gens à se rencontrer
- ✓ **Un moyen** : Se retrouver autour d'un apéritif, d'un buffet entre voisins. Chacun apportant sa contribution
- ✓ **Une date** : **Mardi 27 Mai 2008**
(date officielle à l'échelon national)
- ✓ **Des acteurs** : Les habitants de notre village
- ✓ **Un lieu** : Une rue ,un quartier, une place, un jardin , une cour, une maison , les lieux ne manquent pas !

Partageons un geste simple en invitant ses voisins.

Favorisons le « mieux vivre ensemble » !

Contacts pour idées à donner ou à recevoir
06.26.54.55.23 (Christian Fétilleux)



Mariage



Melle Nicole, Suzanne GALANDIER & Mr Daniel DUPUIS
se sont mariés le 19 janvier 2008
Tous nos vœux de bonheur les accompagnent

Directeur de la publication : Micheline FUSEE
Comité de Rédaction : Guilène DEROME, Martine OLIVIER,
Joëlle COUTAT, Paul JOACHIM, Catherine GAMBART,
Grégory CENZI, Laure BOURSIER, Micheline FUSEE
Conception : Laure BOURSIER, Grégory CENZI



Association Va le Longmont !

Calendrier :

- ✓ Voyage de 3 jours vivifiants à ST Malo, l'île de Jersey et Le Mont St Michel : du 2 au 4 mai 2008
- ✓ Marche avec pique-nique le 1er juin

Autres Manifestations 3^{ème} trimestre 2008

- Course de Vélo : La ronde de l'Oise - 12 Juin
Route de Saintines vers 17h30
- Mardi 15 juillet : Feu d'Artifice et Retraite aux flambeaux
- Dimanche 7 septembre : Journée Festive

[Infos...infos...infos...infos...Infos...infos...infos...infos...infos...](#)

Inscription à l'école :

Votre enfant fréquentera l'école élémentaire et/ou maternelle de St-Vaast à la rentrée prochaine.

Vous devez venir l'inscrire à la Mairie qui vous délivrera un certificat d'inscription.

Veuillez vous munir du carnet de santé et du livret de famille pour les démarches administratives.

Pour l'entrée en maternelle, seuls les enfants ayant 3 ans révolus seront inscrits.



Les bons conseils de Martine en matière de jardinage ...

En mai la douceur s'installe tout à fait sur le jardin

11, 12, 13 mai : Les Saints de Glace

Les Trois Saints au sang de navet : Pancrace, Mamert, et Servais sont bien nommés les Saints de Glace

Au potager, c'est le branle bas de combat ! Les tâches s'accumulent : il faut butter les pommes de terre et les haricots, planter les tomates, les cornichons, les courges, les courgettes, les citrouilles, les melons... Si le temps est sec, l'arrosage doit reprendre. Au verger, c'est la pause. Tout juste faut-il passer le premier tiers du tronc des arbres à la chaux ou encore éclaircir les fruits sur les arbres trop chargés. Au jardin d'agrément par contre, la nature reprend ses droits et le jardinier a du pain sur la planche. Il faut se hâter maintenant pour planter les derniers bulbes à floraison estivale ou automnale ! Mai est aussi le mois où il faut planter les annuelles d'été et les bégonias, sans oublier de semer les bisannuelles en pleine terre. Les rosiers doivent être également débarrassés de leurs fleurs fanées et des gourmands. Les arbustes défleuris tels que les lilas ou les forsythias peuvent maintenant être taillés. Pensez également à installer des tuteurs sur les grandes plantes (pivoines, dahlias, marguerites, roses trémières) pour éviter qu'elles ne s'effondrent sous leur poids.